

LE FEI EN FRANCE



Investir dans
l'avenir des
PME françaises



#Believe
InSmall

Qu'est-ce que le FEI ?

Le Fonds européen d'investissement (FEI) aide les petites et moyennes entreprises (PME) à croître et à prospérer en Europe, en favorisant l'innovation, en soutenant l'emploi et en améliorant l'économie.

Le FEI, qui fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement (BEI), conçoit et met en œuvre des instruments financiers qui permettent aux banques et aux fonds (les intermédiaires financiers) de mieux servir les PME.

Ainsi, il amplifie le flux de capitaux privés vers la sphère des PME, amorce de nouveaux marchés et écosystèmes de financement et, en fin de compte, met davantage de ressources de financement à la disposition des PME dans l'UE et dans les pays associés.

Le FEI gère des ressources pour le compte de la BEI, de la Commission européenne, des États, des collectivités territoriales et d'autres parties.

Le FEI est un partenariat public-privé à la structure d'actionariat tripartite qui comprend la BEI, l'UE représentée par la Commission européenne et diverses institutions financières publiques et privées, parmi lesquelles, pour la France, Bpifrance et le groupe Banque populaire Caisse d'épargne (BPCE).

10,2 milliards€

d'opérations signées dans l'UE et les pays associés en 2019

Le FEI en France

Investir dans l'avenir des PME françaises



Le FEI et la France : un partenariat de longue date

Le Fonds européen d'investissement intervient en France au sein d'un partenariat fructueux depuis plus de vingt ans.

Le FEI recourt à une panoplie variée d'initiatives et de produits financiers qui aident à mettre en œuvre les fonds européens et nationaux dans le but d'améliorer l'accès des PME aux financements et de stimuler la croissance et l'innovation.

Ces outils vont des initiatives de grande envergure ciblant des domaines d'intérêt majeurs pour l'investissement dans l'UE et au-delà aux produits « sur mesure » visant des besoins nationaux ou régionaux précis.

L'impact produit par le FEI sur l'écosystème des petites entreprises en France est le résultat de son partenariat étroit avec les gestionnaires de fonds, banquiers, associations de PME et pouvoirs publics locaux.

Ces collaborations fructueuses assurent un meilleur accès aux financements pour les propriétaires de petites entreprises, qui jouent, dans toute économie, un rôle essentiel dans l'innovation et la création d'emplois.



L'action du FEI en France

“



« Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle primordial dans la création de valeur-ajoutée, dans l'innovation, la création d'emplois et le soutien à la croissance. Le Fonds Européen d'Investissement, expert du financement des PME et filiale de la Banque Européenne d'Investissement est un acteur majeur dans l'Europe, à la fois en tant que facilitateur de l'accès au financement pour les petites entreprises, mais aussi en tant que partenaire pour une multitude de pays, y compris la France. »

Dario Scannapieco
Président du Conseil d'administration du FEI



“

« De très nombreuses avancées ont eu lieu depuis notre première transaction en France en 1996. Plus de 20 années d'expériences accumulées sur le marché français nous a permis d'adopter une approche flexible et personnalisée à travers la mise en œuvre d'instruments sur mesure adaptés aux besoins des acteurs de terrain. En effet, au cours des 20 dernières années, nous avons finalisé près de 300 opérations en France et ses territoires, couvrant, par exemple, des investissements avec les acteurs de référence du financement de l'innovation et des technologies de pointe ou des outils adaptés en faveur des agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine. Ces résultats sont le produit de partenariats essentiels: actionnaires, intermédiaires financiers et associations de petites et moyennes entreprises. Nous souhaitons que notre fructueuse collaboration se poursuive afin de relever les nombreux défis à venir. »

Alain Godard
Directeur général du FEI



”

« Depuis sa création, le FEI a engagé 8,7 milliards d'euros en France. Et, parce que ses instruments financiers permettent à chaque euro financé d'aller plus loin, ceci catalysera 57,8 milliards d'euros d'investissement pour les PME françaises, qui représentent 63% de la main d'œuvre française. Le rôle du FEI sur le marché répond non seulement aux objectifs politiques de haut niveau fixés par l'UE, notamment par le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques pour le soutien aux PME, mais aussi de celles qui sont « au plus proche des territoires » tels que le Grand plan d'investissement. »

Ambroise Fayolle
Vice-président de la BEI

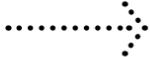


Principaux chiffres du FEI en France

en plus

de 20 ans

Garanties, titrisation et autres instruments financiers

3,8 milliards€ engagés par le FEI  **25 milliards€** ont mobilisé de ressources tiers

Apports en capital

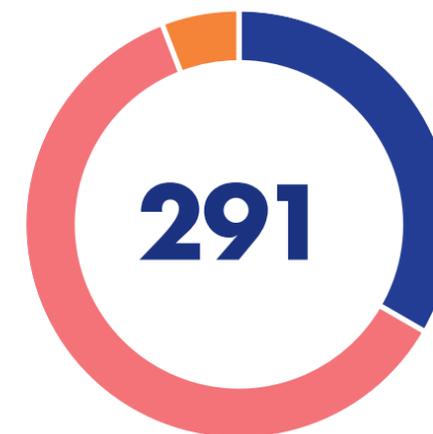
4,8 milliards€ engagés par le FEI  **32 milliards€** ont mobilisé de ressources tiers

Microfinance et entrepreneuriat social

58 millions€ engagés par le FEI  **543 millions€** ont mobilisé de ressources tiers

Nombre d'opérations

- 97** Garanties, titrisation et autres instruments financiers
- 177** Apports en capital
- 17** Microfinance et entrepreneuriat social



Chiffres de décembre 2019



Plus de 8,6 milliards EUR de fonds engagés à ce jour en France, visant à mobiliser

57,8 milliards€

PLUS DE

313 000

PME françaises ont bénéficié d'opérations du FEI à ce jour

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques

116 271

PME en France ont obtenu des financements au titre du volet PME du Fonds européen pour les investissements stratégiques jusqu'à présent

3,1 milliards€

d'engagements

visant à mobiliser plus de

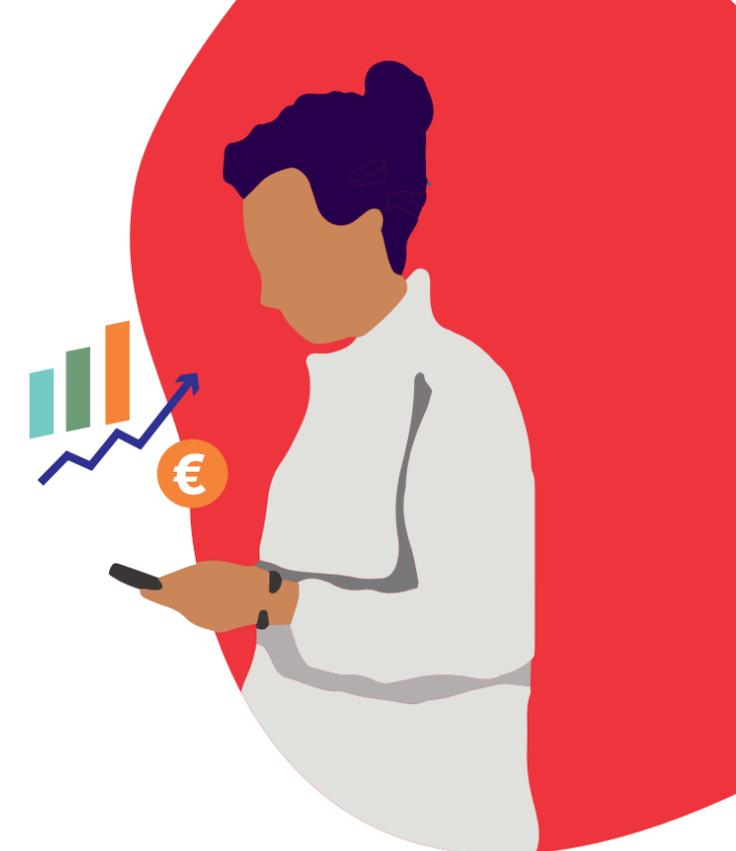
20,7 milliards€

Éléments clés

Promouvoir l'innovation dans les fintechs : les fonds de dette diversifiés Lendix

Le FEI a co-investi avec Bpifrance et la Caisse des dépôts (CDC) dans plusieurs fonds de dette diversifiés, parmi lesquels les fonds de prêts aux PME de la plateforme Lendix. Lendix est une plateforme de prêt aux PME en France et en Europe continentale, qui permet à des entreprises françaises, espagnoles et italiennes d'emprunter directement à des particuliers et à des institutions.

Le Groupe BEI a investi dans Lendix via les opérations LENDIX SME Loan Fund II et III pour aider la plateforme à accroître son niveau de financement et attirer d'autres investisseurs. Ces opérations sont un exemple de l'engagement de l'UE et du Groupe BEI quand il s'agit de soutenir des projets de « fintechs » – entreprises de technologie financière –, qui restent cruciaux pour l'avenir de la France (et celui de l'UE).



Partager les meilleures pratiques : la collaboration dans la plateforme des INPE

Le FEI a été fier d'accueillir Bpifrance parmi les membres fondateurs de sa nouvelle plateforme d'apports de fonds propres en collaboration avec les institutions nationales de promotion économique (NPI Equity Platform) en 2016. Ce partenariat va contribuer à diffuser les meilleures pratiques du marché, à étoffer la coopération et à soutenir l'investissement privé dans une gamme d'initiatives destinées à appuyer les PME françaises. La plateforme réunit désormais 38 INPE issues de 24 pays européens et se pose comme un réservoir de savoir-faire et de capacité d'investissement. Cette collaboration entre le FEI et Bpifrance est un exemple parmi beaucoup d'autres – tels les co-investissements dans le domaine des fonds propres et des fonds propres hybrides ou encore la collaboration dans une initiative de titrisation appelée ENSI.



Éléments clés

Appuyer les objectifs de l'UE : InnovFin, COSME et SCC

Certains objectifs stratégiques de l'UE sont cruciaux pour rendre l'écosystème entrepreneurial de l'Europe plus attractif ; il s'agit de l'innovation, de la compétitivité, ainsi que du dynamisme des secteurs de la culture et de la création. InnovFin est une initiative conjointe du Groupe BEI et de la Commission européenne destinée spécifiquement à encourager l'innovation dans toute l'Europe et au-delà, dans une action concentrée sur les domaines des sciences de la vie, de l'énergie propre ou encore des technologies de pointe. Dans la même veine, COSME, le programme de croissance et de compétitivité de l'UE, facilite l'accès aux financements pour les PME, appuie l'internationalisation et crée un environnement propice à la compétitivité et qui a récemment accueilli un nouveau compartiment pilote de « digitalisation ».

Le FEI a mis en œuvre un certain nombre d'instruments au titre de ces programmes pour aider les entreprises aux différents stades de leur cycle de vie – pré-amorçage, démarrage, croissance.

Un nouvel objectif a été récemment ajouté aux programmes stratégiques globaux de l'UE : la mission « secteurs de la culture et de la création » (SCC). Dans le contexte du vaste héritage culturel de la France et de sa veine créative, les entrepreneurs français peuvent maintenant bénéficier de nouvelles sources de financements de plus en plus spécialisés via des intermédiaires financiers partenaires du FEI sur le terrain.



ALTER'NA: Financer les agriculteurs dans la 1ère région agricole d'Europe

Ce fonds de fonds de 30 millions d'euros finance exclusivement le secteur agricole de la Région Nouvelle Aquitaine et cible les agriculteurs qui produisent, les agriculteurs qui transforment et commercialisent des produits agricoles, mais aussi les TPE-PME qui commercialisent des produits de la filière biologique. A terme, ALTER'NA devrait financer plus de 1.500 entreprises et exploitations agricoles pour environ 140 millions d'euros d'investissement.



Se faire le champion de l'impact régional : FOSTER TPE-PME

L'initiative FOSTER TPE-PME (Fonds Occitanie de soutien territorial aux entreprises régionales) est un fonds de fonds de nouvelle génération destiné à faciliter l'accès aux financements pour les bénéficiaires finaux, mis en place en collaboration avec la région Occitanie.

L'initiative a deux volets : le premier vise à faciliter l'accès aux financements à des TPE-PME dans presque tous les secteurs de l'économie ; le deuxième cible spécifiquement les besoins de financement des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foresterie.

Les deux volets ont vocation à encourager l'investissement, dynamiser la croissance et soutenir l'emploi dans tout le sud-ouest du pays. FOSTER TPE-PME est un bon exemple d'initiatives complémentaires d'autres dispositifs tels qu'InnovFin et COSME, qui, eux, ciblent des besoins à l'échelle nationale, tandis que la première répond à des problématiques spécifiques des territoires méridionaux de la France.



Accompagner les PME réunionnaises avec les Fonds ESI

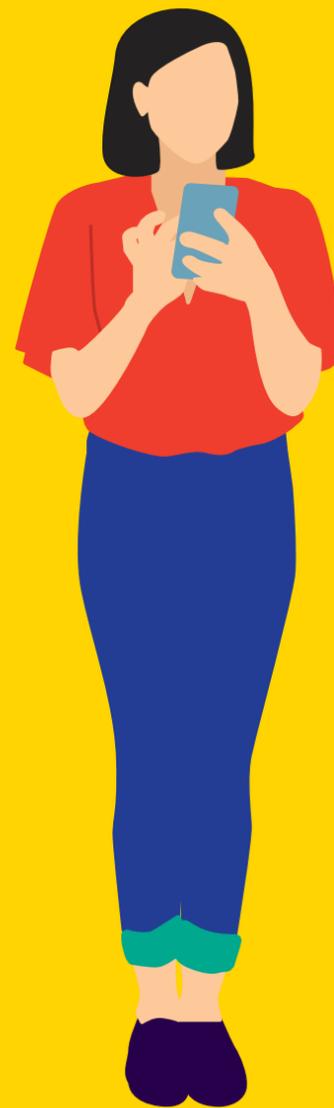
La Financière Région Réunion est un instrument de type fonds de fonds qui aidera à créer un écosystème de petites entreprises et à soutenir le marché de l'emploi dans l'île de La Réunion. Environ 1 000 TPE-PME pourront bénéficier de cette nouvelle mesure pour un niveau d'investissement s'élevant à 100 millions d'EUR. Lancé avec le Groupe BEI et la Région Réunion comme une initiative phare de coopération avec le FEI dans un territoire français d'outre-mer, ce nouveau partenariat illustre comment les produits sur mesure sont aussi une vraie solution pour les petits territoires.

INAF: Un instrument national pour transformer l'agriculture française

A la suite des États Généraux de l'alimentation et dans le cadre du Grand Plan d'Investissement 2018-2022, le Fonds Européen d'Investissement (FEI) a conçu, en collaboration avec le Gouvernement français et son Ministère de l'Agriculture, l'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française (INAF). Complétant les dispositifs régionaux mis en œuvre par le FEI en Occitanie ou en Nouvelle Aquitaine, l'INAF mobilise des fonds nationaux (à hauteur de 60 millions d'euros) et des ressources du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (ou « Plan Juncker » à hauteur de 45 millions d'euros) dans un instrument de garantie. Spécifiquement, l'initiative a pour but de soutenir la montée de gamme, la création de valeur-ajoutée, le renouvellement des générations et la transformation des systèmes de production. D'ici 3 à 5 ans, près de 10.000 exploitations ou entreprises agricoles devraient bénéficier de ce dispositif pour un volume d'investissement de près d'un milliard d'euros.



Exemples de réussite



Lorsque Guillaume et Gonzague, tous deux originaires de familles d'agriculteurs dans le nord de la France, se sont installés à Paris, ils ont été très frustrés par le manque de goût des fruits et légumes vendus dans la capitale. L'origine de ce manque de saveur ? La récolte trop précoce des produits agricoles pour permettre leur transport sur de longues distances. « Les fraises, en particulier, déclare Guillaume, n'avaient aucun goût ». « Nous avons inventé un système qui permette de laisser les fruits et légumes mûrir sur pied, de les produire à proximité des lieux de consommation, de les cultiver sans pesticides et de les vendre à un prix acceptable pour tous », ajoute-t-il.

Ils ont commencé par planter des fraisiers dans l'appartement de l'oncle de Gonzague. La récolte s'est révélée vraiment savoureuse. À cette époque – c'était la mi-2015 – un vieux conteneur trônait au milieu de la cour de la ferme des parents de Gonzague. « Il nous est apparu comme la solution idéale, explique Guillaume. Le moment était venu de convertir ces 33 m² en un paradis de fruits et légumes. C'est en effet un milieu que nous pouvons contrôler ; il est mobile, éclairé par LED et nous y avons même introduit des bourdons. Nous l'avons baptisé "Cooltainer" ».

Pour aller plus loin dans le développement de l'entreprise et tester véritablement le concept, Agricool a sollicité un investissement en fonds propres auprès de Daphni, un fonds soutenu par le FEI au titre du Plan d'investissement pour l'Europe de l'UE. « Daphni a immédiatement compris que nous pouvions radicalement changer notre mode d'alimentation. Nous avons tissé une relation très étroite. Daphni nous a aidés à recruter les collaborateurs qu'il nous fallait, nous a ouvert son carnet d'adresses et nous a introduit dans ses réseaux ».

Agricool exploite actuellement quatre Cooltainers dont la productivité est 120 fois supérieure à celle de l'agriculture de plein champ, sans pesticides ni OGM, en consommant 90 % d'eau en moins et de l'énergie produite uniquement à partir de sources renouvelables. « Plus important encore, ce type de culture redonne du goût aux aliments », précise Guillaume.

« Avec une bonne dose d'optimisme, du rêve et un peu de technologie, nous avons donné une nouvelle vie aux fraises, en produisant des fruits dignes de ceux qu'ont connus nos grands-parents... au coin de la rue, juste en bas de chez nous ! », clame-t-il.



“
Avec une bonne dose d'optimisme, du rêve et un peu de technologie, nous avons donné une nouvelle vie aux fraises.

Lieu
Paris



Secteur
Agriculture

Instrument
InnovFin

Finalité
Recherche-développement

Collaborateurs
45 **2** au moment de l'investissement

Bioburger

Face à des consommateurs aujourd'hui mieux informés que jamais, le secteur de l'alimentation doit s'adapter en matière de qualité sanitaire et de traçabilité des produits. Motivés par la demande croissante de produits alimentaires d'origine biologique, Anthony Darré et Louis Frack, deux entrepreneurs français, ont créé Bioburger en 2011, une chaîne de restauration rapide certifiée 100 % biologique.

« Chez Bioburger, nous voulons bien faire et nous voulons que nos consommateurs le sachent », explique Louis Frack, l'un des co-fondateurs. L'entreprise privilégie les circuits courts pour s'approvisionner en produits de qualité aux prix du marché, et ce malgré le surcoût qui accompagne généralement les produits issus de l'agriculture biologique par rapport aux produits de l'agriculture traditionnelle.

Le premier restaurant a ouvert à Paris en juillet 2011. À fin 2017, l'entreprise employait 50 collaborateurs environ répartis entre ses trois établissements. Fort de ce succès, BioBurger lance une franchise afin d'élargir son réseau, dans l'objectif d'ouvrir entre cinq et dix restaurants par an. Poussé par la croissance de l'entreprise, Louis Frack avait besoin de financements pour ouvrir de nouvelles

succursales et constituer une société holding afin de gérer tous les aspects de A à Z, de la stratégie commerciale au marketing, en passant par le développement de produits. Pour ce faire, Bioburger a trouvé un soutien auprès de Lendix, une plateforme européenne de prêt qui peut compter sur une communauté de plusieurs milliers d'entités privées et publiques et sur le soutien du FEI. « Cette solution a résolu notre problème de trésorerie. Nous pouvons obtenir un financement en l'espace de deux semaines. En passant par les circuits traditionnels, impossible de faire aussi vite et les fonds seraient arrivés trop tard », déclare Louis.

Dans le cadre de leur engagement en faveur du développement durable, dans les restaurants Bioburger, tous les emballages sont biodégradables, recyclés ou recyclables ; les clients peuvent trier les déchets recyclables et les bouchons des bouteilles d'eau sont collectés pour permettre à l'association Bouchon d'amour d'acquérir du matériel pour les personnes souffrant de handicap. « À mesure que notre entreprise grandit, les idées fusent dans nos esprits. Nous voulons améliorer notre consommation d'énergie, réduire nos emballages et essayer d'utiliser moins de bouteilles d'eau », ajoute Louis.



“
Si nous étions passés par les circuits de prêt traditionnels, nous n'aurions jamais obtenu un financement aussi rapidement.”

Lieu
Paris



Secteur

Alimentation

Instrument

Lendix

Finalité

Dotation en effectifs, développement de produits et marketing

Collaborateurs

50 **16**
au moment de l'investissement

www.bioburger.fr

« L'Europe souffre de surproduction énergétique et, donc, d'un grand gaspillage d'énergie qui s'avère coûteux. Nous voulons rectifier le tir et instaurer un système d'énergie plus homogène et efficient », déclare Grégory Lamotte, fondateur de Comwatt, une entreprise de Montpellier spécialisée dans l'énergie intelligente. Comwatt – un jeu de mots qui signifie « communauté des watts » – propose une manière intelligente de gérer vos appareils électriques afin d'optimiser au maximum l'utilisation des énergies renouvelables et réduire au minimum les coûts et le gaspillage.

« Grâce à la technologie, nous pouvons suivre la consommation de vos appareils électriques les plus gourmands en énergie et les mettre en pause ou en marche selon votre niveau de production d'énergie photovoltaïque », déclare Grégory, illustrant à la perfection ce que l'on désigne aujourd'hui comme l'Internet des objets.

Le système fonctionne au moyen d'appareils électroniques reliés entre eux qui sont programmés pour partager et échanger des données sur leur comportement énergétique. « Ces données montrent à quels moments ces appareils sont utilisés et la quantité d'énergie dont ils ont besoin ; cela nous permet de les programmer en vue d'une utilisation efficiente de l'électricité, lorsque son prix est moins cher », explique Grégory. « Ainsi, nous pouvons baisser la température de votre réfrigérateur au minimum en journée, en utilisant l'énergie solaire bon marché, et l'éteindre pendant la nuit. La température pourra augmenter très légèrement au cours de la nuit. Elle restera toutefois suffisamment basse pour assurer la conservation des aliments en toute sécurité jusqu'au lendemain matin », ajoute-t-il. Même scénario avec l'eau chaude : nous pouvons la chauffer en utilisant l'énergie solaire propre, puis miser sur son stockage pour la maintenir chaude

pendant les quatre heures au cours desquelles vous en avez besoin. Cela va certainement vous étonner, mais nous pouvons faire de même avec près de 80 % de la consommation d'énergie d'un ménage. En dernier lieu, nous pouvons réduire la facture d'électricité de 50 à 70 % », déclare Grégory.

Depuis sa création en 2013, Comwatt va de succès en réussites. Toutefois, le développement d'un tel produit nécessite énormément d'investissements préliminaires dans la recherche et le développement. « Les données en nuage et l'analyse de gros volumes de données offrent un éventail de possibilités multiples. Il faut cependant apprendre à tirer le meilleur parti de ces possibilités et savoir comment transformer ces idées en réalités concrètes. Pour cela, il faut une bonne source de financement », ajoute Grégory.

Forte d'un investissement en fonds propres significatif de IRDI – SORIDEC, une entreprise de capital-risque soutenue par la Région Occitanie, l'UE via le FEI, la jeune pousse a réussi à poursuivre le développement de son produit et à préparer sa commercialisation. « IRDI – SORIDEC, qui possède une grande expérience des jeunes pousses innovantes, a joué un rôle clé dans le développement de notre entreprise. Nous espérons que grâce à ce partenariat, nous pourrions poursuivre notre expansion. Nous ne voulons pas endosser la casquette du pionnier des jeunes pousses innovantes qui n'ont jamais réussi leur décollage. Nous comptons à présent 9 000 clients en France et notre produit a déjà évolué pour se mettre au service d'un million de consommateurs. L'avenir est au numérique. Cela ne fait aucun doute. La manière dont nous traitons autant de choses deviendra aussi numérique. Il n'y aura pas de place à l'avenir pour les dinosaures qui n'embrassent pas la révolution numérique... »



Les données en nuage et l'analyse de gros volumes de données offrent un éventail de possibilités multiples. Il faut cependant apprendre à tirer le meilleur parti de ces possibilités et savoir comment transformer ces idées en réalités concrètes. Cela suppose de disposer d'une bonne source de financement.

Lieu
Montpellier



Secteur
Énergie

Instrument
FOSTER TPE-PME

Finalité
Recherche-développement

Collaborateurs
20

Drôle de Pain

« Peu importe si l'impact est minime ! Ce qui compte, c'est d'essayer », déclare Antoine Soive, boulanger à Montpellier et fervent partisan de la responsabilité sociétale et du développement durable. La formation d'Antoine, ses expériences, ses voyages et sa curiosité ont démultiplié sa sensibilité en faveur des groupes menacés d'exclusion. C'est la raison qui l'a amené à apporter sa modeste pierre à l'édifice et à aider les autres au travers de sa passion : la boulangerie et la petite restauration.

Chez Drôle de pain, depuis 2013, Antoine propose des stages en milieu professionnel à des personnes issues de groupes vulnérables tels que des anciens détenus, des toxicomanes et des sans-emploi confrontés à l'exclusion sociale. Ces profils composent près de la moitié de ses équipes.

« L'enjeu est double », explique-t-il. « Il s'agit de transmettre des compétences professionnelles de sorte que ces personnes améliorent leur employabilité et puissent voler de leurs propres ailes une fois cette immersion professionnelle achevée. Il s'agit également de travailler sur les aptitudes fondamentales au quotidien, à savoir le comportement au travail, la confiance en soi ou la capacité à communiquer. La tâche est parfois ardue, mais elle est très gratifiante. Ici,

tout le monde apprend quelque chose. Je dis bien, tout le monde ». Afin de réduire au minimum son empreinte carbone, Antoine s'approvisionne en matières premières (farine et blé) auprès de sources locales. Il fait appel à des énergies renouvelables pour la production de l'électricité nécessaire à son projet. Plus intéressant encore, son approche de la gestion des déchets : « Nos déchets sont collectés en vélo avant d'être livrés, toujours en vélo, dans une ferme toute proche, où ils sont convertis en compost. Celui-ci sert à cultiver les fruits et les légumes que nous achetons ensuite pour la fabrication de nos produits », explique Antoine, illustrant à la perfection le fonctionnement d'une économie circulaire.

Grâce à un prêt garanti par l'UE de La Nef, qui bénéficie du soutien du FEI, Antoine a pu effectuer les travaux de rénovation nécessaires pour ouvrir une deuxième boulangerie et recruter, au fil du temps, dix nouveaux salariés pour tenir ce commerce. Antoine est convaincu qu'une entreprise à vocation sociale est bénéfique pour toutes les parties : le personnel, l'entreprise et l'économie. « Pour moi, c'est une question de valeurs. C'est plus que du capitalisme absurde. Aussi infime soit-elle, ma contribution va dans le sens de l'amélioration ».



“

La tâche est parfois ardue, mais elle est très gratifiante. Ici, tout le monde apprend quelque chose. Je dis bien, tout le monde.

Lieu
Montpellier



Secteur

Alimentation et boissons

Instrument

EaSI

Finalité

Rénovation

Collaborateurs

20

10
au moment de
l'investissement

« Nous connectons les univers en ligne et hors ligne grâce à la technologie mobile », explique Olivier Magnan-Saurin, PDG de Fidzup. Cette entreprise française, créée par Olivier avec Anh-Vu Nguyen, développe des outils numériques innovants pour les entreprises dites classiques.

« Dans la plupart des magasins, 80 % environ des visiteurs n'achètent rien. Toutefois, leur comportement en magasin est une source d'informations extrêmement précieuses pour les entreprises », explique Olivier. « Notre technologie rend possible la collecte de ces connaissances inestimables en suivant à la trace le comportement des consommateurs ».

C'est ce que fera Fidzup au travers d'une plateforme marketing innovante, structurée autour du point de vente, à partir d'une technologie qui associe Wi-Fi et GPS afin d'analyser le comportement des utilisateurs mobiles à l'intérieur et à proximité des magasins. « Les magasins physiques et les détaillants pourront ainsi collecter des données et mesurer le résultat de leurs campagnes publicitaires et des modifications apportées à l'agencement de leurs boutiques », explique Olivier. Grâce à la précision du Wi-Fi, Fidzup suit à la trace le parcours du client en magasin avec un degré de finesse nettement supérieur à ce que permettrait le GPS traditionnel.

L'entreprise a reçu une aide non remboursable de l'UE qui lui a permis de tester son modèle économique sur les marchés américain et britannique. « Nous avons expérimenté un programme d'accélération, nous avons fait un test de vente et des études de marché. Résultat : nous avons amélioré notre modèle économique et la technologie », explique Olivier.

En 2016, la société a levé des fonds pour financer l'expansion de l'entreprise en se concentrant sur la France, son principal marché. Le tour de

table pour l'investissement en fonds propres a été piloté par CapHorn Invest, une société de capital-risque soutenue par le FEI. « Notre entreprise était déjà rentable, mais il nous fallait agir vite et tirer parti de l'occasion qui nous était donnée, explique Olivier. Sans cet investissement, nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui et notre équipe serait bien plus restreinte. 25 personnes environ nous ont rejoints au cours de cette période ».

Fort de son portefeuille de clients en plein essor qui comprend, entre autres, le groupe Galeries Lafayette, Timberland, Peugeot et Mercedes, Fidzup reste concentré sur son expansion, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni.



“

Sans cet investissement, nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui et notre équipe serait bien plus restreinte.



Lieu
Paris



Secteur

Technologies de l'information et de la communication

Instrument

InnovFin

Finalité

Expansion de l'activité, consolidation de l'équipe

Collaborateurs

35

10
au moment de l'investissement

Le Jardin de la Clairette

« Il y a huit ans, je travaillais comme chef pâtissier. J'étais très heureux, mais monter ma propre affaire dans la restauration me faisait toujours rêver. Un jour, j'ai décidé de quitter mon boulot et je suis retourné vivre chez mes parents. J'ai commencé à cuisiner dans la cuisine familiale, là où tout a commencé », explique Loïc Escamez, fondateur du Jardin de la Clairette. Enfant, Loïc a en effet beaucoup fréquenté les marchés. Ses parents étaient maraîchers. Ils cultivaient des fruits et des légumes dans le jardin autour de la maison qu'ils vendaient ensuite sur les marchés des alentours. Revenir dans la cuisine familiale venait en quelque sorte boucler la boucle.

« J'ai décidé d'utiliser les fruits et les légumes trop mûrs que les fermiers du coin ne parvenaient pas à vendre sur le marché pour en faire des produits traditionnels tels que des confitures, des tartes aux fruits, des quiches, des soupes et autres conserves. Le procédé était très naturel et biologique. Il me suffisait de récupérer les fruits trop mûrs, de les préparer et d'apporter les produits de ma fabrication dans les épiceries de proximité », explique Loïc. En moins de deux, il croule sous les commandes. « L'entreprise a très rapidement pris de l'étoffe. J'étais tellement heureux », précise Loïc.

Toutefois, comme c'est souvent le cas, cette réussite s'est accompagnée de son lot de responsabilités à assumer. « À mesure que l'entreprise a pris de l'ampleur et que j'ai commencé à avoir un plus grand nombre de clients, il m'a fallu d'autres installations et du matériel supplémentaire afin d'être conforme à la réglementation européenne dans le domaine

“

J'ai traversé des moments vraiment difficiles, où j'ai cru que j'allais renoncer, mais je suis heureux de m'être dépassé parce que maintenant, comme on dit dans ma famille, "tout roule".

de la sécurité et des produits alimentaires. Mon problème était le suivant : alors que tout allait bien, je venais à peine de commencer et je ne pouvais pas vraiment me permettre de prendre des locaux plus grands, ni autre chose. Je suis allé voir quelques banques. Une m'a ri au nez tandis que les autres ont mis dans la balance des taux d'intérêt prohibitifs... J'étais découragé ». Moyennant un prêt garanti par la Région Occitanie, l'UE obtenu par l'intermédiaire de Banque Populaire, qui bénéficie du soutien du FEI, Loïc a toutefois réussi à acheter un nouveau local, une cuisinière, deux réfrigérateurs et des conteneurs de stockage. « Franchement, je ne sais pas ce que j'aurais fait sans ce prêt. La banque a également été extraordinaire. Elle a vraiment fait le petit effort supplémentaire pour m'accompagner dans ma démarche d'agrandissement ».

Personne n'a jamais prétendu que monter son affaire était chose aisée. « J'ai traversé des moments vraiment difficiles, où j'ai cru que j'allais renoncer, mais je suis heureux de m'être dépassé parce que maintenant, comme on dit dans ma famille, "tout roule" », raconte Loïc.

« Je suis si heureux d'avoir réalisé mon rêve, mais c'est aussi plus que ça. Il est aussi question de réapprendre aux gens à préférer les fruits et les légumes de saison, de vanter les mérites d'une alimentation naturelle et biologique et de réduire le recours aux pesticides », ajoute-t-il. « Maintenant, j'aimerais faire grandir mon activité, proposer des repas tout prêts et créer de nouvelles recettes pour des événements spéciaux, comme les fêtes de fin d'année. Enfin, j'aimerais vraiment ouvrir ma propre boutique et entretenir un contact plus étroit avec les consommateurs et les habitants de ma région ».



Lieu
Narbonne



Secteur

**Alimentation
et boissons**

Instrument

FOSTER TPE-PME

Finalité

**Achat de locaux et de
matériel**

Collaborateurs

4

1
au moment de
l'investissement

www.lejardindelaclairette.fr

Parfums Godet

« À l'occasion d'une visite chez mon grand-père à Paris, je suis tombée sur son immense collection de parfums anciens. J'étais époustoufflée... C'était incroyable de sentir ces parfums dans leur flacon d'origine, dont la senteur n'avait pas bougé depuis le siècle dernier », raconte Sonia Souza, arrière-petite-fille de Julien-Joseph Godet, fondateur de la parfumerie Maison Godet en 1901.

Ayant travaillé elle-même dans ce milieu, Sonia n'est pas étrangère au monde de la parfumerie et avait une idée bien précise en tête. « Dans les années 1970, l'entreprise familiale avait complètement changé de cap, mais après ma découverte, j'étais déterminée à revenir à ses racines. J'ai fait analyser les parfums et je me suis mise en tête de reproduire les mêmes fragrances que celles du début du 20e siècle ».

Sonia a formalisé son projet d'activité avant de contacter différentes banques, convaincue que comme son idée était bonne, tout le monde allait vouloir la financer. Or, rien ne s'est passé comme elle l'avait prévu. Sonia a fini par obtenir un prêt par l'intermédiaire de SIAGI, qui bénéficie du soutien du FEI au titre du Plan d'investissement pour l'Europe. « La donne a alors radicalement

changé », souligne Sonia. « En effet, grâce à cette garantie sur le prêt, je suis passée d'une situation sans la moindre option possible à une multiplicité d'offres de financement. Sinon, je ne crois pas que j'aurais réussi à lancer le projet ».

Avec ce prêt, Sonia a pu démarrer son activité et réaliser son rêve de faire revivre la Maison Godet, en prenant de nouveaux locaux qu'elle a rénovés pour y aménager le magasin. Celui-ci occupe un bâtiment historique de Saint-Paul-de-Vence, l'une des destinations les plus touristiques de France.

Aujourd'hui, l'entreprise entend conserver l'esprit d'authenticité de la maison d'origine des années 1920, de la décoration en magasin au procédé de production artisanale. Les matières premières viennent de Grasse, la capitale mondiale du parfum située à quelques encablures à peine, tandis que les fioles en verre et tous les emballages sont fabriqués à la main en France. « Derrière chaque flacon, quatre paires de mains sont intervenues », précise Sonia.



“

La donne a alors radicalement changé [...] Grâce à cette garantie sur le prêt, je suis passée d'une situation sans la moindre option possible à une multiplicité d'offres de financement.



Lieu
**Saint-Paul de
Vence**



Secteur
Parfumerie

Instrument
COSME

Finalité
**Lancer l'entreprise en
prenant des locaux pour
y réaliser des travaux de
rénovation**

Collaborateurs

1

www.parfumsgodet.com

Difficile de se voiler la face... la consommation mondiale de viande a été multipliée par quatre entre 1961 et 2009 et la consommation de protéines animales devrait doubler entre 2007 et 2030. Pourtant, les stocks de poissons qui nourrissent nos animaux d'élevage sont sur le déclin et les surfaces arables destinées aux cultures pour le fourrage animal se font également rares. Ynsect, une entreprise installée en banlieue parisienne, relève le défi, bille en tête, de produire des aliments pour animaux à partir d'insectes.

Les insectes sont en effet des animaux très efficaces. Leur croissance est rapide. Ils ont besoin de peu de place et ne génèrent quasiment pas de déchets. Une fois suffisamment grands pour être récoltés, ils apportent des matières de grande qualité telles que des protéines et des lipides (employées pour la nutrition animale). Même les excréments d'insectes peuvent être valorisés sous forme d'engrais.

Toutefois, la recherche de valeur des protéines provenant des insectes est onéreuse. Grâce aux investissements essentiels de Demeter et d'Emertec, deux fonds soutenus par le FEI, les quatre fondateurs d'Ynsect ont pu « conclure

que notre ver de farine peut renforcer le système immunitaire des poissons et accélérer leur vitesse de croissance. Nous étions donc confiants quant à notre capacité à produire des aliments pour animaux de grande qualité de manière très efficace ».

« Mais sans la participation de ces fonds, nous n'aurions pas réussi à aller bien loin. La recherche-développement en laboratoire coûte très cher », explique Antoine. « En même temps, c'est toujours très difficile pour une jeune pousse de formaliser clairement son plan d'affaires au début et l'alimentation animale constitue un domaine très spécialisé, si bien qu'obtenir le financement nécessaire auprès d'autres sources aurait été une opération délicate ».

Cette complexité n'a nullement effrayé Bernard Maître d'Emertec : « J'avais déjà l'expérience de travailler dans les micro-algues. Aussi, quand j'ai eu vent de cette équipe qui produit des protéines à base d'insectes, il m'a semblé évident que je devais explorer cette filière d'un peu plus près ». Ynsect prévoit désormais la construction d'une nouvelle usine pour industrialiser sa production.



“
L'alimentation animale étant un domaine très spécialisé, obtenir le financement nécessaire après d'une autre source aurait été difficile.”

Lieu
Essonne



Secteur
Élevage d'insectes

en vue de produire des protéines pour l'alimentation animale

Instrument

CIP-GIF 1

Finalité

Recherche-développement

Collaborateurs

6

Panorama des mandats du FEI en France

Le FEI déploie des capitaux en France dans le cadre d'une vaste palette de programmes et de mandats.

Outre ceux présentés en pages 9 à 11, le FEI met en œuvre les initiatives ci-après.

InnovFin

InnovFin vise à faciliter et à accélérer l'accès aux financements pour les entreprises et autres organismes innovants en Europe. Le dispositif couvre à la fois des instruments de dette et de fonds propres. Son volet Garantie pour les PME (« InnovFin SMEG ») fournit des garanties et des contre-garanties non plafonnées, au taux maximal de 50 %, à des intermédiaires financiers afin qu'ils accordent des prêts à des conditions plus favorables à des PME et petites ETI innovantes.

Le volet Apports de fonds propres du dispositif (« InnovFin Equity ») couvre les investissements en fonds propres et les co-investissements dans ou avec des fonds ciblant le financement des stades de pré-amorçage, d'amorçage et de démarrage d'entreprises qui opèrent dans des secteurs innovants.

JEREMIE

Au cours de la période de programmation 2007-2013, Jeremie a permis aux États membres de l'UE d'assurer à leurs PME des sources de financement plus efficaces et plus durables en se servant de moyens mis à leur disposition au titre des Fonds structurels de l'UE. Créé en 2007, sur une initiative de la Commission européenne en collaboration avec le Groupe BEI et plusieurs institutions financières pour renforcer la cohésion dans l'UE, le dispositif Jeremie est le prédécesseur des actuels programmes soutenus par les Fonds ESI que gère le FEI au titre de la période de programmation 2014-2020. En France, l'initiative Jeremie a été particulièrement bien mise en œuvre en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Financière Région Réunion

Le fonds de fonds Financière Région Réunion – qui sera doté de 50 millions d'EUR de fonds publics – est un exemple de réponse concrète aux besoins de financement des TPE-PME réunionnaises. Son enveloppe se compose de 30 millions d'EUR de fonds du FEDER et de la Région et d'un concours financier de 20 millions d'EUR de la BEI apporté, par l'intermédiaire de la Région, dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe (dit « plan Juncker »). Ces financements permettront de soutenir environ 1 000 TPE-PME au cours des cinq prochaines années, pour un niveau d'investissement de 100 millions d'EUR. En partenariat étroit avec la Région, les entreprises soutenues par ce fonds de fonds pourront bénéficier de deux instruments financiers mis au point par le FEI.

IEMP

L'instrument européen de microfinancement Progress (IEMP) est un programme de microcrédit créé en mars 2010 par la Commission européenne et la BEI et doté d'une enveloppe de 200 millions d'EUR. L'IEMP, qui sera mis en œuvre dans tous les États membres de l'UE, est destiné à accroître l'accès au crédit pour les personnes qui ont perdu leur emploi ou risquent de le perdre, ou qui ont des difficultés à intégrer ou à réintégrer le marché du travail. Il cible aussi les personnes défavorisées, y compris celles confrontées au risque d'exclusion sociale. Outre les particuliers, l'IEMP visera aussi le renforcement des microentreprises, notamment celles de l'économie sociale qui procurent des emplois à des chômeurs ou à des personnes défavorisées.

Programmes

Fonds de dette diversifiés

Les fonds de dette diversifiés (Diversified Debt Funds, DDF) sont des fournisseurs de financement d'un genre novateur, qui souscrivent un nombre relativement élevé de créances de premier rang sur des entreprises actives dans les États membres de l'UE. Les DDF constituent une alternative attrayante en matière de placements à revenu fixe (titres de dette) pour des investisseurs institutionnels, grâce à un profil de risque adéquat qui profite de la large diversification d'un portefeuille. En moyenne, chaque fonds du FEI comptait onze investisseurs à l'issue de son tour de table. La stratégie des DDF non seulement diversifie les sources de financement des PME, mais aussi procure de l'additionnalité en associant sources publiques et privées ; en ce sens, elle devrait nourrir la croissance d'une catégorie d'actifs jeune mais importante.

SCC GF

Le mécanisme de garantie en faveur des secteurs de la culture et de la création (SCC GF) est une initiative gérée par le FEI pour le compte de la Commission européenne, qui a vu le jour en juin 2016 dans le cadre du programme « Europe créative » (2014-2020). Le mécanisme de garantie est destiné aux TPE et PME des secteurs de la culture et de la création, qui éprouvent souvent des difficultés à trouver des crédits abordables pour financer leurs projets.

Fonds européen pour les investissements stratégiques

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques, lancé en juillet 2015, est une initiative conjointe de la Commission européenne et du Groupe BEI. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques est le pilier financier du plan d'investissement pour l'Europe ; il possède deux composantes : le volet Infrastructures et innovation, géré par la BEI, et le volet PME, mis en œuvre par le FEI.

COSME

Le programme de l'UE pour la compétitivité des entreprises et des PME (Competitiveness of Enterprises and Small and Medium-sized Enterprises, COSME) facilite l'accès aux financements pour les PME, favorise la compétitivité et appuie la formation d'un environnement propice à la création d'entreprise. Établi en 2014 par la Commission européenne avec un budget de 2,3 milliards d'EUR, COSME est mis en œuvre au FEI par des garanties de prêt (COSME – Mécanisme de garantie de prêts) et des investissements en fonds propres (COSME – Mécanisme de capital-risque pour la croissance).



ERASMUS +

Cet instrument fournit une protection du risque de crédit, sous la forme de garanties et de contre-garanties plafonnées, à des intermédiaires financiers qui accordent des bourses à des étudiants mobiles de niveau master. Une caractéristique intéressante de ce programme est sa mise en œuvre par les universités elles-mêmes. Une université peut bénéficier directement de la garantie du FEI lorsqu'elle procure des financements à ses étudiants, ce qui produit des avantages substantiels tant pour les établissements que pour les étudiants.

ENSI

L'initiative ENSI (« EIF-NPIs Securitisation Initiative ») est une plateforme de titrisation lancée par le FEI et des institutions nationales de promotion économique (INPE). Son but est de stimuler le financement des petites et moyennes entreprises en Europe en relançant le marché de la titrisation des créances PME et en catalysant des ressources du secteur privé. Cette mission est dans l'esprit du Fonds européen pour les investissements stratégiques, qui vise à déployer un accompagnement bien plus vaste en faveur des PME.

EaSI

Le programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) soutient les emplois durables et de qualité, améliore les conditions de travail et la protection sociale élémentaire, et combat l'exclusion sociale et la pauvreté. Mis en œuvre au niveau de l'UE, le programme EaSI fonctionne depuis 2014 avec un budget de 919 millions d'EUR (en prix de 2013).

EREM

Le mandat rehaussement de crédit du Groupe BEI (EIB Group Risk Enhancement Mandate, EREM) est utilisé pour étayer un ensemble d'instruments financiers mis en œuvre par le FEI. Ces instruments sont l'initiative de rehaussement de crédit de titres adossés à des actifs (amélioration de la couverture des tranches mezzanine d'opérations de titrisation de créances sur des PME), l'Accélérateur d'impact social (SIA), l'instrument « Fonds de prêts », l'Initiative en faveur des PME et le guichet Banques coopératives et institutions de petite taille (« CBSI ») ouvert à la fin de 2016.

FOSTER TPE-PME

FOSTER TPE-PME (Fonds Occitanie de soutien territorial aux entreprises régionales) est un fonds de fonds de nouvelle génération destiné à faciliter l'accès aux financements pour les bénéficiaires finaux. Fruit de la coopération entre l'UE et la région Occitanie (nouvelle entité territoriale issue de la fusion entre le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), il utilise des ressources propres fournies par la région et des ressources des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI).

FOSTER TPE-PME s'appuie sur la mise en œuvre réussie de l'initiative Jeremie en Languedoc-Roussillon.



ALTER'NA

Nouvelle-Aquitaine Fund of Funds

Le fonds de fonds FESI-FEADER ALTER'NA est un mécanisme de garantie géré par le FEI exclusivement dédié au secteur agricole en Région Nouvelle Aquitaine. Cet instrument vise à encourager l'investissement des agriculteurs et des entreprises agricoles dans le développement, la production et la commercialisation des produits agricoles. ALTER'NA capitalise sur l'approche standardisée du FEI dans le domaine de l'agriculture avec la garantie des premières pertes de portefeuille mise en œuvre par les intermédiaires financiers sélectionnés.

INAF

L'Initiative Nationale pour l'Agriculture Française

Ce nouvel instrument financier conçu en collaboration avec le Gouvernement français et son Ministère de l'Agriculture, s'inscrit dans le cadre du premier pilier du Grand Plan d'Investissement 2018-2022 qui vise à stimuler l'investissement en faveur des agriculteurs. Cet instrument de garantie se focalise principalement sur la montée de gamme, la création de valeur-ajoutée, le renouvellement des générations et la transformation des systèmes de production.

Plus d'informations sur
www.eif.org

